

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 5 JUIN 2023
19H30

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des délibérations précédentes
 - a) Séance ordinaire du 1^{er} mai 2023
- 4- 04- Correspondances pour décision
 - a) Demande d'autorisation fermeture de la rue Marie-Didace, fête de quartier
 - b) Demande d'autorisation fermeture de la rue Milette, fête de quartier
 - c) Demande d'utilisation d'un terrain municipal
- 5- Correspondance aux archives
- 6- Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 7- Comités municipaux
 - a) Comité consultatif d'urbanisme
 - i) Dépôt du procès-verbal de la séance du 31 mai 2023
 - ii) Demande de Dérogation mineure du 3029, chemin du Chenal-du-Moine
 - iii) Demande PIIA du 3418, chemin du Chenal-du-Moine
- 8- Dépôt du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur
- 9- Vérification comptable annuelle 2023
- 10- Quittance dossier 3901-19-9961
- 11- Acquisition d'une nouvelle suite de logiciels de gestion municipale
- 12- Changement de mandataire, Diagnostic paysager, projet de Paysage culturel patrimonial
- 13- Nomination d'un représentant à l'Aire faunique communautaire du Lac Saint-Pierre
- 14- Travaux de pavage de la rue de la Rive
 - a) Décompte n° 1
- 15- Location des salles municipales, temps des fêtes 2023
- 16- Fête des Sainte-Annois
- 17- Adoption du second projet de règlement n° 571-2023 modifiant le règlement de zonage n° 436-2009 afin d'ajouter les dispositions relatives aux normes sur les bâtiments accessoires de type garage privé et remise
- 18- Avis de motion pour présenter le règlement administratif n° 572-2023 modifiant le règlement n° 439-2009 afin d'ajouter des travaux assujettis à la demande de certificat d'autorisation
- 19- Dépôt du projet de règlement n° 572-2023 modifiant le règlement administratif n° 439-2009 afin d'ajouter des travaux assujettis à la demande de certificat d'autorisation
- 20- Demande d'un don ou d'une commandite
 - a) Biophare
- 21- Autres affaires
- 22- Questions du public
- 23- Levée de la séance